

## COMMUNIQUÉ

### « L'ÉCOLOGIE, LE COMBAT DU SIECLE » ... OU PAS !

Malgré la volonté affichée de Macron de faire de l'écologie la priorité de son mandat, le grand ministère de la Transition écologique, de la cohésion des territoires et de la mer se retrouve éclaté entre trois ministères de plein exercice et 3 ministères délégués.

#### Et la cohérence dans tout ça ?

Le grand ministère ainsi démantelé ne parviendra plus à appliquer des politiques cohérentes pour répondre aux enjeux de l'urgence climatique et de l'effondrement de la biodiversité.

Rattacher au nouveau ministère du partenariat avec les territoires et de la décentralisation (MPTD), la Mer semble n'être plus qu'une ressource au service de l'extractivisme. Y rattacher aussi les transports fragilise leur prise en compte dans une véritable transition écologique.

Les passoires thermiques seront-elles toujours une priorité pour un ministère du logement déconnecté de la transition écologique ?

Et où est passée la biodiversité ? Elle disparaît des portefeuilles ministériels, soit une extinction encore plus rapide que dans la réalité.

Le MPTD, deuxième ministère dans l'ordre protocolaire du nouveau gouvernement, devient le chef d'orchestre au détriment de la transition écologique et la planification écologique.

#### Quels arbitrages budgétaires ?

Les décrets d'attributions des 6 ministres vont définir les missions et les budgets associés. Au sein du pôle ministériel qui sortira gagnant ? Sûrement pas l'écologie.

Les arbitrages budgétaires pour le projet de loi de finance 2025 sont déjà en cours. Ils orienteront les priorités du gouvernement et les moyens attribués à chaque ministère. Le MPTD risque d'en sortir vainqueur au détriment des 5 autres.

Par ailleurs, le MPDT, avec sa position prééminente, pourrait impulser des réformes qui ne prendraient pas en compte les politiques environnementales, voire s'y opposeraient.

#### Des personnels écartelés et sans repères

Après avoir vécu le rattachement des Directions départementales interministérielles (DDI) au Ministère de l'Intérieur et subi de nombreuses restructurations ou fusions au sein des services et établissements, les personnels se demandent encore une fois de qui ils vont dépendre. Pour ces agent·es public·ques, quel sens peut **encore** avoir leur travail, quand l'environnement n'est plus qu'un vernis vert appliqué sur d'autres politiques gouvernementales ?

**La FSU Ecologie revendique un ministère chargé de l'environnement à l'égal de Bercy, afin que tout texte réglementaire ayant un impact environnemental potentiel soit cosigné par le ministre en charge de l'environnement et de la planification écologique. Le démantèlement de nos missions nous éloigne très loin de cet objectif ! Rétrograder le ministère de transition écologique au 8ème rang protocolaire, voilà une décision à total rebours des ambitions affichées et de l'ampleur des enjeux.**

La Défense, le 24 septembre 2024

#### Contact presse :

Véronique CARACO-GIORDANO – 06 69 31 37 36

Guillaume GIRARD – 06 23 65 03 47

Maxime CAILLON – 06 71 51 17 61